
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 03 JUIL 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-00795 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints des Affaires Culturelles, session 2023.**

Ce sont :

ADJOINTS DES AFFAIRES CULTURELLES

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KABORE SOMNOMA YANNICK VICTORIEN	251772	B5743010	15/12/91
1°	THIOMBIANO MURTALA MOHAMED	216101	B13648574	04/01/82
3°	SANON ARDJOUMA	302527	B11145277	13/11/87
4°	OUEDRAOGO / KABORE SAFIATOU	329035	B12329380	17/08/78
5°	KABORE CELESTIN XAVIER	263396	B7538201	01/01/93
6°	DICKO HALIMATOU	250772	B12661517	31/12/85
6°	PORGO / OUEDRAOGO AIDATOU SAMIRA	360845	B15584377	04/01/86
8°	BAMOGO ODILE	224648	B10157922	08/12/77
9°	KONKOBO TEGAWINDE ROGER	265699	B15267692	29/12/82
9°	HIEU LORO IDA NAOMI	330155	B11569759	27/07/90
9°	SANGO LASSINA	273516	B8929665	12/08/87
12°	KABRE FABRICE	267288	B15078759	03/03/88
13°	SOME MALVLABOUOLDOMON BIENVENUE	118824	B15042162	30/10/81
13°	SANOGO FOUSSENI	256225	B10326145	23/01/82
15°	OUEDRAOGO AISSETA	330472	B11855017	31/10/77

Arrêté la présente liste à 15 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

ADJOINTS DES AFFAIRES CULTURELLES

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etalon